F

Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures

Point 9 de l'ordre du jour	IOPC/NOV20/**9**/**1**	
Date	21 septembre 2020	
Original	Anglais	
Assemblée du Fonds de 1992	92A25	●
Comité exécutif du Fonds de 1992	92EC74	
Assemblée du Fonds complémentaire	SA17	●

BUDGETS POUR 2021 ET CALCUL DES CONTRIBUTIONS AU FONDS GÉNÉRAL

Note de l'Administrateur

Résumé:	Présentation des projets de budget administratif pour 2021, accompagnés des observations de l'Administrateur, pour le Fonds de 1992 et le Fonds complémentaire.
Mesures à prendre:	Assemblée du Fonds de 1992 et Assemblée du Fonds complémentaire Prendre note des renseignements fournis dans le présent document.

1 Introduction

1.1 L'Administrateur a établi les projets de budget administratif pour 2021 concernant le Fonds de 1992 et le Fonds complémentaire. Ces budgets, accompagnés des observations de l'Administrateur, figurent dans les documents IOPC/NOV20/9/1/1 (Fonds de 1992) et IOPC/NOV20/9/1/2 (Fonds complémentaire).

1.2 Il est examiné, dans ces documents, la question des contributions de 2020 pour chaque fonds général.

2 Mesures à prendre

Assemblée du Fonds de 1992 et Assemblée du Fonds complémentaire

L'Assemblée du Fonds de 1992 et l'Assemblée du Fonds complémentaire sont invitées à prendre note des renseignements fournis dans le présent document.